

## GENERAL DESCRIPTION OF THE MONCTON MAP SHEET AREA, 21-I

The Moncton map sheet area comprises east-central New Brunswick, a basically flat upland bounded by the Northumberland Strait on the east. Whereas the coastline of the Northumberland Strait and the inland lakes and rivers have a high capability for recreational activities, the uplands have little capability for recreation.

The characteristic relief of the area is flat, unattractive lowland, except where scenic river valleys occur. A variation of this relief occurs in the south-central part of the area, where undulating plains and low hills break the monotonous horizon.

The coastline has several lagoons and tide-affected rivers and offers numerous very good quality beaches, sites for cottage development, and warm sea water. Although there is a limited tidal fluctuation, family boating conditions are good, particularly in the large lagoons. The northern end of Grand Lake included in the area is the largest of the few inland lakes. The rivers in the area are noted for their capability to support sport fishing.

### CLIMATE

The climate of New Brunswick is continental, although the eastern part of the map area is affected by a maritime weather pattern where sea breezes blow inland. The mean daily temperature in July is 68°F, giving rise to a normally pleasant climate for outdoor recreation, and the mean in January ranges from 14°F to 16°F. The average snowfall ranges from 71 to 97 inches. Winter conditions are poor for intensive winter-based recreation activities, especially skiing, because of the freeze and thaw conditions that affect the accumulation of snow and the lack of suitable terrain.

### VEGETATION

Red spruce, (*Picea rubens*), black spruce (*P. mariana*), balsam fir, (*Abies balsamea*) red maple (*Acer rubrum*), eastern hemlock (*Tsuga canadensis*) and eastern white pine (*Pinus strobus*) comprise a distinctive forest association. Jack pine (*P. banksiana*) is abundant on sandy soil, and black spruce swamps and peat bogs cover large expanses.

### FISH AND WILDLIFE

The Miramichi and Salmon rivers and associated streams are best noted for the sport fishing of Atlantic salmon (*Salmo salar*) and brook trout (*Salvelinus fontinalis*). The other numerous rivers and streams in the area offer only fair sport fishing for sea trout (*Salvelinus alpinus*), brook trout, and striped bass (*Roccus saxatilis*).

The coastline and associated rivers are well used as feeding grounds and migratory stopovers for waterfowl. Some of the most common species are Canada Geese, (*Branta canadensis*), Brant Geese (*B. bernicla*), Black Ducks (*Anas rubripes*), and teal (*Anas spp.*).

The area is fairly poor for upland game and birds, either for viewing or hunting. The most common species are white-tailed deer (*Odocoileus virginiana*) and Ruffed Grouse (*Bonasa umbellus*).

### SETTLEMENT AND LAND USE

Early white settlement in the area began in the second half of the seventeenth century and developed initially along the coastline and accessible river valleys. These patterns of settlement are still evident, supplemented by the more recent establishment of small farms further inland.

The primary industries throughout the area are forestry, fishing and agriculture.

### RECREATION CAPABILITY

The area has only a fair capability for supporting a diversified range of recreational activities.

The coastline contains many beaches with excellent potential for recreation; these are rated from Class 1 to 4 and most are in Class 3. These beaches offer numerous chances for warm saltwater swimming and bathing, camping and cottage development, and family boating, particularly in the protected bays and lagoons.

The inland portion of the area generally has poor recreation capability and is mostly rated as Classes 6 and 7. The many small streams and rivers offer fair potential for camping, fishing and canoeing.

The area has a poor potential for winter-based recreational activities.

*The Prince Edward Island map sheet contains the general area description and recreation capability of the portion of P.E.I. appearing on this sheet. Capability Classification and Descriptive Narrative prepared by the Parks Branch, Department of Natural Resources, Province of New Brunswick.*

## DESCRIPTION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE DE LA CARTE 21-I – MONCTON

Le territoire de Moncton englobe la partie centrale de l'est du Nouveau-Brunswick, formant en général un plateau borné à l'est par le détroit de Northumberland. Alors que le littoral du détroit de Northumberland et les lacs et rivières de l'intérieur se prêtent grandement aux activités récréatives, les régions des plateaux offrent peu de possibilités dans ce sens.

Le relief révèle une plaine basse, plate et peu attrayante, sauf aux endroits où les rivières arrosent une vallée panoramique. Il subit de légères modifications dans la partie centrale du sud du territoire où les plaines ondulées et les basses collines brisent la monotonie de l'horizon.

Le littoral, découpé de plusieurs lagunes et de rivières soumises à l'action des marées, présente de nombreuses plages de première qualité, des endroits propres à l'aménagement de chalets et une chaude eau de mer. En dépit de la légère influence des marées, les possibilités de canotage sont bonnes, surtout dans les grandes lagunes. L'extrémité nord du Grand Lake, comprise dans le territoire, constitue le plus grand des quelques lacs intérieurs. Les rivières sont réputées pour leur possibilité de pêche sportive.

### CLIMAT

Le climat du Nouveau-Brunswick est de type continental, bien que la partie est du secteur soit soumise à un climat maritime, lorsque les vents marins soufflent vers l'intérieur des terres. La température moyenne durant le jour, en juillet est de 68°F et constitue un climat normalement favorable aux loisirs en plein air; en janvier la température moyenne varie de 14° à 16°F. La moyenne des chutes de neige est de 71 à 97 pouces. Les conditions hivernales se prêtent peu aux sports d'hiver, surtout le ski, en raison du manque de terrains propices et des conditions de gel et de dégel qui affectent l'accumulation de neige.

### ÉCOLOGIE

La gamme caractéristique des forêts comprend; épinette rouge (*Picea rubens*), épinette noire (*Picea mariana*), sapin baumier (*Abies balsamea*), érable rouge (*Acer rubrum*), pruche de l'Est (*Tsuga canadensis*) et pin blanc (*Pinus strobus*). Le pin gris (*Pinus banksiana*) abonde dans les terrains sablonneux, alors que marécages d'épinettes noires et tourbières couvrent de vastes étendues.

### POISSON ET FAUNE

Les rivières Miramichi et Saumon et les ruisseaux tributaires sont célèbres pour la pêche sportive du saumon de L'Atlantique (*Salmo salar*) et de la truite des ruisseaux (*Salvelinus fontinalis*). Les nombreux autres ruisseaux et rivières de la région n'offrent que des conditions moyennes pour la pêche sportive de la truite de mer (*Salvelinus alpinus*), de la truite des ruisseaux et du bar d'Amérique (*Roccus saxatilis*).

Le littoral et les rivières qui y aboutissent servent régulièrement de terrains d'alimentation et d'arrêts migratoires à des oiseaux aquatiques. Quelques-unes des espèces les plus communes sont la bernache du Canada (*Branta canadensis*), la bernache cravant (*B. bernicla*), le canard noir (*Anas rubripes*) et la sarcelle (*Anas spp.*).

La région est assez pauvre en gibier ou en oiseaux de montagne, tant pour l'observation que pour la chasse. Les espèces les plus communes sont le chevreuil (*Odocoileus virginiana*) et la perdrix (*Bonasa umbellus*).

### ÉTABLISSEMENT ET UTILISATION DE LA TERRE

Les premiers établissements remontent à la seconde moitié du XVIIe siècle; les blancs s'introduisent au début, le long du littoral et dans les vallées des rivières d'accès facile. Ces courants se manifestent encore; on les reconnaît dans l'établissement plus récent d'unités agricoles plus loin à l'intérieur des terres.

Les industries primaires de la région comprennent la sylviculture, la pêche et l'agriculture.

### POSSIBILITÉS RÉCRÉATIVES

La région n'offre que des possibilités ordinaires pour l'aménagement de divertissements variés.

Le littoral comporte plusieurs plages ayant d'excellentes possibilités d'aménagement à des fins récréatives, dont la côte va de la catégorie 1 à la catégorie 4; la plupart des plages sont dans la troisième catégorie. Ces plages offrent maintes possibilités pour la natation et les bains dans une chaude eau salée, pour l'aménagement de terrains de camping et de villas et pour le canotage familial spécialement dans les baies et lagunes protégées.

Le secteur des terres intérieures de la région offre en général de pauvres possibilités d'aménagement à des fins récréatives et porte en majorité la côte des catégories 6 et 7. Les nombreux ruisseaux et petites rivières offrent de bonnes possibilités pour le camping, la pêche et le canotage.

Le territoire se prête peu aux sports d'hiver.

*La carte de l'Île du Prince-Édouard contient la description générale et les possibilités d'aménagement à des fins récréatives du secteur de l'île figurant sur cette carte.*

*Classement des possibilités, par la Direction des parcs, ministère des Ressources naturelles, du Nouveau-Brunswick.*